

**CONSEIL DU BUREAU
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L' AISNE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2024

L'AN 2024, le 11 SEPTEMBRE, les membres du Bureau de l'Office Public de l'Habitat de l'Aisne se sont réunis au lieu ordinaire des séances.

Etaient présents :

**MM. GRZETICZAK, Président, et RAMPENBERG, Vice-Président.
MM. DELHAYE, LIEZ et MUZART, Mme MARICOT, Administrateurs.**

Pouvoir : M. CREMONT, Administrateur, à M. GRZETICZAK.

Assistés de : M. DOURLIN, Directeur Général.

**Mmes BEGAT, MOINAT et PLANCKAERT, et MM. ROBERT, TOMBOIS et
SIMONNOT, Directeurs de services.**

**Mmes HERMI, Responsable Gouvernance et PESCE, Chargée des Politiques
Locales.**

***Début de séance à 10 h 00 – le quorum étant atteint, sous la présidence de Monsieur Freddy
GRZETICZAK, Président.***

ORDRE DU JOUR

**APPROBATION D'UNE CONVENTION PARTENARIALE POUR DE NOUVELLES MESURES D'AVDL
FINANCEES PAR L'ETAT**

Le Bureau, lors de sa séance 16 avril 2024, a autorisé le Directeur Général de l'Oph de l'Aisne à signer une convention partenariale avec COALLIA pour des mesures d'Accompagnement vers et dans le logement (AVDL).

Suite à cette convention, l'Etat a octroyé 7 nouvelles mesures d'AVDL, visant à renforcer l'insertion dans le logement de personnes en proie à des difficultés d'ordre social ou économique.

Ces nouvelles mesures assureront un accompagnement adapté aux bénéficiaires et renforceront l'efficacité des actions menées sur le terrain, et permettront ainsi à l'Opal de répondre efficacement aux besoins croissants de ses locataires et améliorer leur qualité de vie.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé au Bureau d'autoriser le Directeur Général à signer la nouvelle convention partenariale avec l'Association COALLIA, dans la continuité de la collaboration engagée.

A l'appui des informations complémentaires fournies, le Bureau, à l'unanimité des votants, donne son accord à la proposition ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.

Le Président,
Freddy Grzeziczak.

